

Divorce

valable pour les SCPI

TRANSFERT DE PARTS SELON LE RÉGIME MATRIMONIAL DES CONJOINTS :

SÉPARATION DE BIENS

- ▶ Dossier au nom de Monsieur seul ou de Madame seule (biens propres),
+ régime matrimonial de la séparation de biens justifié par acte notarié ou livret de famille
= les parts de SCPI restent la propriété du titulaire des parts
- ▶ Dossier au nom des époux
= attribution ou partage des parts entre les époux

COMMUNAUTÉ UNIVERSELLE

- ▶ Dossier au nom de Monsieur, de Madame ou de Monsieur et Madame
+ régime matrimonial de la communauté universelle justifié par acte notarié et par homologation du juge aux affaires familial du Tribunal de Grande Instance
= attribution ou partage des parts entre les époux selon la répartition de l'acte de divorce

COMMUNAUTÉ RÉDUITE AUX ACQUÊTS

- ▶ Dossier de Monsieur ou de Madame en biens propres (parts provenant d'une succession, d'une donation ou d'un réemploi de fonds propres justifié par acte notarié)
= les parts de SCPI restent la propriété de l'époux concerné
- ▶ Dossier au nom de Monsieur, de Madame ou de Monsieur et Madame
+ les parts de SCPI souscrites pendant le mariage, entrent dans l'actif communautaire
= attribution ou partage des parts entre les époux selon la répartition de l'acte de divorce

COMMUNAUTÉ DE BIENS MEUBLES ET ACQUÊTS

- ▶ Dossier au nom de Monsieur, de Madame ou de Monsieur et Madame
+ les parts de SCPI souscrites avant et pendant le mariage, entrent dans l'actif communautaire
= attribution ou partage des parts entre les époux

Divorce (suite)

DOCUMENTS À NOUS TRANSMETTRE POUR PROCÉDER À LA MUTATION DES PARTS DE SCPI :

- ▶ Copie du jugement de divorce ou convention de divorce par consentement mutuel
- ▶ Tableau de partage (partage à l'amiable) pour connaître la répartition des parts ou de l'acte de liquidation de communauté
- ▶ Relevé d'identité bancaire des ex époux
- ▶ Copies des cartes d'identité en cours de validité des époux
- ▶ Justificatif de domicile de moins de 3 mois des époux
- ▶ Avenant au nantissement si les parts sont nanties ou accord pour le transfert

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS / DONNÉES PERSONNELLES : les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement LF REM pour l'exécution de la souscription, le traitement des opérations, le respect des obligations réglementaires, légales, comptables et fiscales ainsi que le développement et la prospection commerciale.

Veuillez noter que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, à la portabilité ainsi qu'un droit d'opposition notamment à l'envoi de communications marketing. Vous disposez également d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès. Pour exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : Direction de la clientèle du Groupe La Française - 128, bd Raspail - Paris 75006 (serviceclient@la-francaise.com). Pour plus d'informations, veuillez lire notre politique de confidentialité accessible sur le lien suivant : <https://www.la-francaise.com/fr/politique-de-confidentialite-et-de-cookies/>

XX3578 - Décembre 2021